

Repère · pour la famille, les proches et les professionnels qui accompagnent une personne

Sommaire

1. Repère en deux mots
2. Créer l'espace
3. Les routines et les tâches
4. L'entourage et les droits
5. Partager un seul élément
6. Les éducateurs du foyer
7. Le carnet de liaison
8. Les demandes d'aide
9. Calendrier, voyages, projets
10. Repas, frigo, courses
11. Son app à lui
12. Le bilan de l'année
13. Sécurité et confidentialité

1 Repère en deux mots

Repère aide une personne (par exemple un adulte autiste) à se repérer dans sa journée : ses tâches découpées en petites étapes, ses rendez-vous, ses repas, ses trajets. Son entourage l'accompagne depuis un **tableau de bord** : sur ordinateur à **reperedevie.fr**, ou sur iPhone.

- **Sa vue** : simple, lue à voix haute, avec une seule chose à faire à la fois.
- **Votre vue** : tout organiser, suivre, se transmettre les informations.

2 Créer l'espace

1. Sur reperedeveille.fr, créez votre compte (e-mail, Google ou Apple), puis « Créer un nouvel espace ».
2. La création se fait en **8 étapes** : la personne, vous, ses rubriques, ses routines, son entourage, ses rendez-vous, son app, et c'est prêt.
3. Prenez le temps : vous pouvez faire une pause et revenir plus tard (« Terminer la mise en place » dans la vue d'ensemble).

💡 Une personne peut accompagner plusieurs personnes et avoir aussi l'espace de son propre enfant : tout est dans « **Mes espaces** », en haut du menu.

3 Les routines et les tâches

- Une routine = un moment important : le lever, la douche, les médicaments, le départ, le coucher...
- Découpez-la en **petites étapes concrètes** (« Prendre la serviette bleue »), avec une photo si ça aide.
- Choisissez les jours, l'heure du rappel, une période (vacances...) et les jours d'exception.
- Dans sa journée, il voit d'abord ce qui concerne le moment présent (matin, après-midi, soir). Le reste est replié pour ne pas l'inquiéter.

💡 Trois routines bien détaillées valent mieux que dix rapides.

4 L'entourage et les droits

Chaque personne a une fiche : comment il l'appelle (« Papa »), son téléphone, son e-mail pour l'inviter. Pour chaque rubrique, vous choisissez :

Rubrique	Choix
Tâches et routines, calendrier et voyages, projets	Ne pas voir · Ce qu'on lui partage · Tout voir · Voir et modifier
Repas, frigo et courses	Ne pas voir · Tout voir · Voir et modifier
Notes	Ne pas voir · Ce qu'on lui partage · Tout voir
L'entourage (noms, e-mails, téléphones des autres)	Ne pas voir · Tout voir
Humeur et suivi, demandes d'aide, carnet, réglages, ajouter des personnes	Oui / non

- Le **rôle** (Parent, Éducateur, Famille, Professionnel de santé, Ami...) pré-remplit les droits ; vous les ajustez ensuite.
- **Créateur** : gère tout. Il peut nommer des **co-créateurs** et transmettre son rôle (succession).
- « **Ajouter des personnes** » : un droit pour inviter sans gérer les droits des autres. On ne peut donner que les droits qu'on a soi-même.
- Ces choix sont appliqués par le serveur : une rubrique cachée est réellement inaccessible.

5 Partager un seul élément

Une personne peut avoir besoin d'un seul élément d'une rubrique : un ami voit le voyage où il le rejoint, mais pas les autres voyages.

1. Sur sa fiche, choisissez « **Ce qu'on lui partage** » pour la rubrique (tâches, calendrier et voyages, projets ou notes).
 2. En remplissant un élément, cochez son nom sur la ligne «  **Partager aussi avec** ». Pour un élément déjà créé, touchez le bouton  .
- Elle ne voit que ces éléments : le reste de la rubrique lui est refusé par le serveur.
 - Vous pouvez retirer le partage à tout moment, avec le même bouton.

6 Les éducateurs du foyer

Choisissez le rôle « **Éducateur / éducatrice** » : c'est un **profil sans santé**.

Il ou elle peut

Gérer les tâches, le calendrier, les voyages et les projets ; voir les repas, les notes et l'entourage ; recevoir les demandes d'aide ; écrire et lire le carnet

Il ou elle ne peut pas

Voir l'humeur et le suivi ; lire ou écrire les thèmes « Santé » et « Humeur » du carnet (le serveur refuse)

- Repère reste **l'outil de la famille** : c'est elle qui invite et qui retire. Ce n'est pas le dossier de l'établissement : les informations de santé restent dans le dossier du foyer.
- Une fiche par éducateur, avec son propre e-mail : jamais de compte partagé.
- Quand un éducateur quitte le foyer, retirez sa fiche : son accès est coupé tout de suite.

 Pour un rendez-vous médical, écrivez simplement « Rendez-vous » sans le motif : le titre s'affiche dans les rappels sur le téléphone.

7 Le carnet de liaison

- Les transmissions entre proches et professionnels. **La personne accompagnée ne le voit pas.**
- Pour chaque mot : un thème (info, santé, rendez-vous...) et **qui peut le lire** (« Tout le carnet » ou «  Choisir »).
- Sur la fiche d'une personne, le créateur peut cacher certains thèmes (par exemple « Santé »).
- Chacun reçoit un e-mail ou une notification pour les mots qui lui sont destinés.

8 Les demandes d'aide

- Dans son app, le bouton rouge « **Aide** » : il choisit ce qui se passe (« Je suis en danger », « Je suis perdu »...) et qui prévenir.
- Les personnes qui ont le droit « demandes d'aide » reçoivent aussitôt une notification et un e-mail.
- Un bouton appelle directement un proche ou le **112**.
- « **Ma carte** » : une carte à montrer quand il ne peut pas parler, avec des réponses toutes prêtes en grand.

 Sur son iPhone, configurez aussi l'« Appel d'urgence » d'Apple (5 appuis sur le bouton latéral) et ses contacts d'urgence dans l'app Santé.

9 Calendrier, voyages, projets

- **Calendrier** : rendez-vous avec rappel, temps de trajet, ou « à planifier » si la date n'est pas connue.
- **Voyages** : trajet en étapes (SNCF ou Île-de-France), trajets classés du plus simple au plus rapide, prochains passages en temps réel.
- **Projets** : un objectif (stage, prendre le bus seul...), une personne ressource et de petites étapes qu'il coche lui-même.

10 Repas, frigo, courses

- Le planning de la semaine (une recette, un reste, ou un repas écrit librement).
- Le frigo avec les quantités et les dates ; les restes à finir.
- La liste de courses, partagée.

11 Son app à lui

1. Dans « Entourage », entrez son e-mail : il reçoit une invitation simple.
2. Il crée son mot de passe sur reperedevie.fr (ou dans l'app iPhone) et accepte l'invitation.
3. Au premier lancement, un petit tutoriel lui montre comment ça marche. Il peut le revoir avec « Comment ça marche ».



Imprimez la notice en FALC et laissez-la près de lui.

12 Le bilan de l'année

- Dans la vue d'ensemble, « 🎉 **L'année de ...** » : les routines faites, les rendez-vous, les voyages, les projets réussis. On peut l'exporter en PDF.
- Lui le voit dans son app en décembre et en janvier (« 🎉 Mon année »).
- Le 1^{er} janvier, un e-mail sympa résume l'année, avec des chiffres seulement : aucune information de santé.
- L'humeur n'apparaît que pour les personnes qui ont le droit « Humeur et suivi ».

13 Sécurité et confidentialité

- Chaque espace est cloisonné ; les données sont hébergées en Europe et chiffrées.
- Les droits sont vérifiés par le serveur, pas seulement par l'app.
- Pas de publicité, pas de revente, pas de pistage. Voir la politique de confidentialité.
- Le compte de la personne accompagnée se supprime avec la famille (créateur ou co-créateur), qui la représente si besoin.
- 🛡️ **Journal des actions** (Entourage) : qui a rejoint, qui a reçu ou perdu des droits, qui a supprimé quoi. Il ne peut pas être modifié, même par le créateur.
- Les créateurs sont **prévenus aussitôt** (e-mail et notification) quand quelqu'un rejoint l'espace, reçoit plus de droits, est retiré, ou quand le rôle de créateur est transmis.
- Lui peut voir à tout moment « 👁️ **Qui me voit ?** » : qui voit quoi dans son app, avec le numéro **3977** (maltraitance des adultes vulnérables) s'il ne se sent pas en sécurité.
- Les e-mails ne contiennent jamais d'information de santé : on lit le détail dans Repère.
- Durée de conservation : rendez-vous, voyages et tâches ponctuelles 1 an ; humeurs, demandes d'aide, carnet et dépenses 2 ans ; journal des actions 1 an.
- La double authentification est possible dans « Mon compte » (conseillée pour les créateurs).